Hastière

Petite mais smart

La dynamique des villes intelligentes et durables n'est pas le seul fait des grandes métropoles. La petite commune d'Hastière, en Province de Namur, en a apporté la preuve, fin avril 2016, avec la rénovation complète de son office du tourisme. Un projet réalisé grâce au programme de financement Smart Cities & Sustainable Development de Belfius et la Banque européenne d'investissement. Avec notamment comme priorités: l'efficacité énergétique et l'amélioration de l'accessibilité, en particulier aux personnes à mobilité réduite.

Se doter d'un outil moderne et performant pour promouvoir les atouts touristiques de la région tout en conciliant les contraintes techniques d'un bâtiment de caractère du XIXe siècle et l'indispensable amélioration de son efficacité au niveau énergétique: tel était le défi que s'étaient fixé, dès 2009, les autorités communales d'Hastière. L'ancien presbytère, qui abrite l'office du tourisme depuis 2000, ne permettait en effet plus d'assurer un accueil et un service de qualité en ligne avec les ambitions de la commune et de la Région.

Mais surtout, ce bâtiment emblématique, témoin du passé et des constructions typiques locales, était énergivore et nécessitait une rénovation conséquente. Soucieuse de profiter de ces travaux pour améliorer à la fois l'accessibilité et la performance énergétique du bâtiment, la Commune d'Hastière s'est adressée à la BEI et Belfius en vue de l'obtention d'un financement dans le cadre du programme «Smart Cities & Sustainable Development». Il est en effet rapidement apparu que le projet témoignait d'une approche stratégique, intégrée et durable, et qu'il entrait donc bien en considération pour bénéficier de ce programme. La BEI et Belfius ont en outre estimé que ce projet apportait la preuve, si besoin était, que les petites communes peuvent, elles aussi, s'inscrire pleinement dans la démarche Smart Cities.

Grâce aux travaux de rénovation, la performance énergétique du bâtiment a pu être améliorée de façon significative. Ainsi, le placement d'une enveloppe isolante intérieure continue entre le sol, les murs et la toiture, permet d'économiser dorénavant l'équivalent de pas moins de 7.000 litres de mazout par an. Une attention particulière a également été accordée aux nœuds constructifs et à la ventilation. Enfin, le système de chauffage au mazout a été remplacé par une chaudière à pellets, un combustible produit en Belgique et obtenu à partir de résidus de bois. Au total, la rénovation permettra à l'office du tourisme d'économiser plus de 73 Mwh/an, soit un gain d'efficacité énergétique de l'ordre de 64 %, et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 20 tonnes par an.

Le coût des travaux, pour l'ensemble du bâtiment, s'est élevé à 477.782 euros, la part communale est de 228.563,87 euros, dont 156.800 euros couverts par un subside régional. Le solde est autofinancé par la commune. Le financement octroyé par Belfius et la BEI porte, lui, sur un montant de 80.000 euros. A noter également que la rénovation des étages supérieurs du bâtiment est, quant à elle, prise en charge par la SLSP «La Dinantaise», avec laquelle la commune d'Hastière a conclu un bail emphytéotique, et qui y a aménagé deux logements publics.

Ce projet à la fois intelligent, inclusif et durable s'inscrit dans une dynamique initiée il y a déjà quelques années avec le réaménagement de la voirie, rue Marcel Lespagne, dans le centre de la localité. Il vise à améliorer le cadre de vie et la mobilité, et à rénover non seulement l'office du tourisme, mais également le centre culturel et le guichet de l'emploi. L'un des objectifs des autorités communales étant notamment de promouvoir l'utilisation de modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Plusieurs vélos à assistance électrique ont donc été mis à la disposition de l'office du tourisme afin d'inciter encore davantage les deux roues pour découvrir la région autrement. Aussi pratiques, faciles et maniables que des vélos classiques, ces vélos électriques permettent d'effectuer des trajets plus longs, sans pour autant s'épuiser. Le tout sans rejet de CO^2 ou autres gaz polluants, et sans émission de particules. Ce qui est donc tout bénéfice pour la nature et pour la santé. Aujourd'hui, chaque projet porté par la Commune de Hastière est ainsi analysé en tenant compte de son aspect durable et de ses contraintes sur l'environnement. Dans cet état d'esprit, le peu que chacun puisse faire doit être fait.

Le lecteur trouvera sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, un reportage à ce sujet (www.youtube.com/uvcwtv).

“La preuve vivante qu’une petite commune peut devenir smart”

Monsieur le Bourgmestre, la petite commune d’Hastière en tant que Smart City, c’est désormais une réalité. C’est la rénovation de l’office du tourisme qui vous a fait entrer dans cette démarche ?

Hastière est une petite commune de 6.000 habitants qui bénéficiait en effet d’un office du tourisme, logé dans un ancien presbytère, conservé en tant que tel. Ce qui signifiait que le personnel devait travailler dans des conditions difficiles. De plus, l’image de l’accueil touristique était complètement lamentable. Ce presbytère était cependant relativement imposant. Nous avons donc eu l’idée du partenariat avec la société de logement ‘La Dinantaise’ afin de recréer, au rez-de chaussée, un accueil touristique digne de ce nom, et d’aménager deux logements publics dans les étages. Ce marché conjoint a permis de rénover l’entièreté du bâtiment. Ce fut un gros chantier, mais nous voulions surtout travailler dans le durable, avec une chaudière à pellets et un accès aux personnes à mobilité réduite. Le projet nous a également permis d’être sélectionnés dans le programme Smart Cities de Belfius, ce qui nous a ouvert la porte des fonds européens.

Claude Bultot
Bourgmestre d’Hastière

L’office du tourisme n’était cependant qu’une infime partie d’un plus grand projet pour le centre d’Hastière…

Depuis quelques années, nous avons en effet rénové le centre d’Hastière en le rendant convivial et attrayant. Par ailleurs, en face de l’office du tourisme, nous avons un centre culturel imposant pour lequel nous allons solliciter des subsides européens. Si ce projet aboutit, nous y donnerons accès au monde associatif et culturel hastiérois et nous y développerons un espace public numérique. Il est clair que la rénovation de l’office du tourisme était une première expérience pour entrer dans le concept de smart city. Mais il ne faut pas se leurrer: dès qu’un investissement smart est lancé, d’autres contraintes se profilent ensuite à l’horizon, mobilité douce, émission de moins de CO^2, … Et, il faut que les budgets suivent, ce qui n’est pas toujours évident.

Vous en avez profité pour doter l’office du tourisme de vélos électriques…

Oui, des vélos que nous comptons mettre à disposition des touristes. A Hastière, si vous décidez de ne visiter que la vallée, le terrain est plat et facile d’accès à pied. Mais, dès qu’il est question de se balader dans les villages environnants, le touriste est confronté à de très grandes côtes. C’est pourquoi le vélo électrique est une solution appréciable. Nous avons pour le moment cinq vélos électriques, gérés par l’office du tourisme, et cette formule commence à avoir un petit succès.

Ne pensez-vous pas que les citoyens aimeraient aussi pouvoir disposer de vélos électriques pour se déplacer ?

En son temps, la Wallonie proposait des vélos électriques à disposition des communes. Nous en avons encore deux, dont les agents communaux se servent pour de petits déplacements. Mais la formule a percolé et certains de nos employés viennent travailler avec leur propre vélo électrique aujourd’hui.

Pensez-vous qu’il soit plus difficile, pour une petite commune comme la vôtre, de devenir une smart city ?

Quels que soient les dossiers, les plus petites communes éprouvent de toute façon plus de difficultés. Nous avons une équipe compétente, mais nous n’avons pas à disposition du personnel hautement qualifié. Cette carence nous empêche parfois de rentrer des dossiers dans les délais impartis. Ce qui n’est pas le cas des grandes villes qui disposent souvent de tous les corps de métiers compétents. Entrer dans la démarche Smart Cities est donc sans doute plus compliqué pour une petite commune. Mais, si la volonté d’y arriver est présente, il n’y a pas de raison de ne pas y parvenir. Hastière en est la preuve vivante.

Quel conseil donneriez-vous à vos collègues qui veulent se lancer dans un projet de smart city ?

Faire partie d’un projet Smart Cities nous impose toute une série de contraintes parfois difficiles à atteindre. Mais cela nous oblige à suivre le fil rouge imposé par le projet en matière d’environnement, de durabilité, de mobilité et en matière de nouvelles technologies. Mais Hastière est désormais à la disposition des autres communes pour informer au préalable sur la démarche Smart Cities. Cela aussi fait partie de la solidarité communale.